

J'ai besoin d'un rein, je peux en trouver un sur Facebook ?

Il y a quelques mois, un garagiste en attente d'un rein se présente à l'hôpital: il annonce fièrement s'être trouvé huit donneurs sur Facebook. Ses nouveaux « amis » sont prêts à se sacrifier sans savoir le moins du monde 1. s'ils sont compatibles, 2. les conséquences d'un don vivant.

Le jeune homme n'a pas été greffé. Mais son cas inédit et voué à se reproduire vu l'ampleur des réseaux sociaux - a provoqué fissa une réunion de la Société belge de transplantation et du Conseil

belge de transplantation (la première gère les aspects médicaux, le second, les questions juridiques). Les deux assemblées viennent de remettre leur avis. Le Comité consultatif de bioéthique doit également se prononcer.

Si les médecins ne rejettent pas d'emblée toute initiative

permettant de sauver davantage de vies en maximisant le nombre de donneurs d'organes, ils recadrent ce « cas Facebook ». La Loi ne l'interdit pas, mais les dons vivants ne se font chez nous qu'entre personnes qui partagent un lien réel: une relation génétique/familiale (père, mère, fratrie) ou émotionnelle avérée (couple,

meilleur ami). Dégoter un donneur sur FB après avoir posté le statut « #j'ai besoin d'un rein » ne correspond pas vraiment à ces deux situations... En outre, cette démarche court-circuite totalement la liste d'attente d'Eurotransplant! *«Le risque d'abus, sans cadre juridique et éthique, pourrait être réel», justifient les médecins. «Il est difficile d'évaluer s'il n'y a pas d'implication financière».* Or, chez nous, le don d'organes est gratuit. Et donc, son commerce interdit. *«Le donneur potentiel et le receveur sont insuffisamment protégés contre d'éventuelles réclamations»* (médicales ou financières, Ndlr), concluent les spécialistes.

«On risquerait aussi d'en arriver finalement à des espèces de 'concours de beauté', ou à l'histoire la plus touchante' sur Facebook», précise le Pr Jacques Pirenne (KUL), président de la Société belge de transplanta-



tion. On peut même imaginer qu'un malade peu scrupuleux préfère risquer de mettre en danger la vie d'un étranger nouvellement ami sur FB, plutôt que celle d'un de ces proches...

«Si vous souhaitez sincèrement faire un don vivant, c'est possible: via le «trajet altruïste», un don non-orienté, le donneur et le receveur ne se connaissant pas», conseille le Pr Pirenne. L'offre va alors au «pool» des 1.216 patients actuellement en attente d'une greffe (tous organes confon-

dus). Et ça existe, de tels «bons samaritains»? *«Oui. Ces cinq dernières années, une dizaine de personnes se sont spontanément présentées. Après les avoir informées des conséquences et leur avoir laissé un délai de réflexion (six mois), la moitié est revenue vers nous, et une personne a effectivement fait un don jusqu'à présent.»* On estime que 20% des gens intéressés au départ iront jusqu'au don réel. Un geste pour la société, sans le moindre retour... ■